

# FICHE SIGNALÉTIQUE



Date de publication : 28 Mai 2015

FM000054-00.2

Cette fiche signalétique est destinée à fournir des informations sur un produit pour des postes de travail, du personnel d'urgence et d'autres situations où une exposition plus ou moins longue à des quantités plus ou moins importantes du produit est possible. Pour l'utilisation du produit par le grand public, des informations sur les précautions à prendre sont fournies sur l'étiquette du produit. Cette fiche signalétique est conçue pour couvrir les exigences aussi bien aux États-Unis qu'au Canada. Les différences entre les exigences aux États-Unis et celles au Canada font l'objet d'une remarque.

## Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	Disinfecting Bathroom Cleaner	Nettoyant désinfectant pour la salle de bains
Synonymes	Botanical Disinfecting Bathroom Cleaner	Nettoyant désinfectant botanique pour la salle de bains
Utilisation du produit	Désinfection et nettoyage de surface dure	
Restrictions à l'utilisation	Suivre les indications sur l'étiquette du produit	

Nom du fabricant	Seventh Generation, Inc.
Adresse	60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA

Número de téléphone en cas d'urgence	É.-U., Canada
L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés)	1-800-211-4279
En-dehors de ces heures	1-800-255-3924 (ChemTel)

## Section 2 : Identification des dangers

<b>Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS)</b>  Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime	<b>SAIN</b>	<b>0</b>
	<b>INFLAMMABILITÉ</b>	<b>0</b>
	<b>RISQUES PHYSIQUES</b>	<b>0</b>
	<b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	<b>A</b>

Classification de la National Fire Protection Association (NFPA)	Non déterminé
--	---------------

<b>Classification</b>	
É.-U.	Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR).
Canada	Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux au titre du SIMDUT 2015

<b>Aperçu général de l'urgence</b>	Pas de symptômes ou des effets des conditions normales d'utilisation. Peut causer une légère irritation des yeux, de la peau ou des voies respiratoires
------------------------------------	---

<b>Mises en garde</b>	
<b>Yeux</b>	Irritation des yeux minime, catégorie IV
<b>Peau</b>	Irritation cutanée légère, catégorie IV. Non-sensibilisant.
<b>Ingestion</b>	Peut causer une irritation gastro-intestinale.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une légère irritation.
<b>Autres dangers non identifiés</b>	Non connu.
<b>Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue</b>	0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 3.

## Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires  $\geq 1$  % sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

Nom de l'ingrédient	Fonction	Numéro CAS	Concentration <sup>1</sup>	LD50 <sup>2</sup>
Ingrédient actif :		.		.
thymol (un composant d'huile de thym)	antimicrobien actif	8007-46-3	0.05%	980 mg/kg
Autres ingrédients :		.	99.95%	.

# FICHE SIGNALÉTIQUE



aqua (eau)	diluant	7732-18-5		Sans objet.
dodécyl sulfate de sodium	agent nettoyant	151-21-3	≤1%	1288 mg/kg
sulfate cuivrique pentahydraté (vitriol bleu)	minéralisant de l'eau	7758-99-8		300 mg/kg
acide citrique	adoucesseur d'eau	77-92-9		3000 mg/kg
citrate de sodium	adoucesseur d'eau	6132-04-3		6730 mg/kg
huile d'origanum vulgare (origan)	parfum	8007-11-2		1850 mg/kg
huiles essentielles*	parfum	mélange		>5000 mg/kg

\*Parfum de citronnelle et d'agrumes: huile de cymbopogon nardus (citronnelle), huile de cymbopogon schoenanthus (citronnelle). Le citral est un composant de ces huiles essentielles.

<sup>1</sup> Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

<sup>2</sup> Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

## Section 4 : Mesures de secours d'urgence

<b>Contact avec les yeux</b>	Tenez l'œil ouvert et rincez doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez vos lentilles, si vous en portez, après cinq minutes de rinçage et continuez à rincer. Contactez un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils sur le traitement à suivre.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer soigneusement à l'eau s'il y a eu contact avec la peau. Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
<b>Ingestion</b>	Faites boire de l'eau à la personne à petites gorgées, si elle le peut. Ne provoquez pas de vomissement sauf indication contraire par un médecin ou un conseiller d'un centre antipoison. Ne faites rien avaler à
<b>Inhalation</b>	Amener à l'air frais. Si la respiration est affectée, appeler un médecin.
<b>Commentaires pour le médecin</b>	Traiter symptomatiquement.
<b>Symptômes et effets les plus importants</b>	Une exposition grave peut irriter les yeux.

## Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur.
<b>Moyens d'extinction non appropriés</b>	Non disponible.
<b>Dangers spécifiques résultant du mélange chimique</b>	Non disponible.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Non disponible.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie.

## Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	
<b>Milieu industriel</b>	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).
<b>Précautions environnementales</b>	
Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques.	
<b>Méthode de confinement et de nettoyage</b>	
<b>Milieu résidentiel</b>	Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales ou être dilués et éliminés dans les égouts.
<b>Milieu industriel</b>	Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Les petits déversements peuvent être absorbés en utilisant un absorbant non réactif, placé dans un contenant adéquat, fermé et marqué. Évitez d'avoir de larges déversements dans les égouts et les voies d'eau. Disposez selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application.

## Section 7 : Manipulation et entreposage

<b>Manipulation sécuritaire</b>	
<b>Milieu résidentiel</b>	Suivre les indications sur l'étiquette du produit.
<b>Milieu industriel</b>	Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8).

# FICHE SIGNALÉTIQUE



Entreposage sécuritaire	GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Récipient non rechargeable. Stocker de façon hermétique dans le récipient d'origine à température ambiante et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Éviter de congeler.
Incompatibilités d'entreposage	Non connu.

## Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

Limites d'exposition	Non connu.
Mesure d'ingénierie	Sans objet.
Équipement de protection individuelle (EPI)	
Milieu résidentiel	Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions.
Milieu industriel	
Protection des voies respiratoires	Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise.
Protection des yeux	Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées.
Protection de la peau	Des gants peuvent être portés pour la protection.
Mesures d'hygiène	Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore
Limpidité	Transparent.
Odeur	Parfumé. Caractéristiques des ingrédients
Seuil olfactif	Non disponible.

pH	4.0 - 5.0
Point de fusion	Comme de l'eau
Point de congélation	Comme de l'eau
Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition	Comme de l'eau
Point d'éclair	Non disponible. Solution aqueuse.
Vitesse d'évaporation	Comme de l'eau
Limite supérieure d'explosibilité (LSE)	Sans objet.
Limite inférieure d'explosibilité (LIE)	Sans objet.
Pression de vapeur (mm de Hg)	Non disponible.
Gravité spécifique (H <sub>2</sub> O = 1)	1.00-1.02
Densité relative	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1)	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble
Rapport de distribution : n-octanol/eau	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
COV (% en poids)	Non disponible.

## Section 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité	Non connu.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
Conditions à éviter	Non connu.
Substances incompatibles	
Milieu résidentiel	En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi.
Milieu industriel	Non connu.
Produits de décomposition dangereux	Non connu.

# FICHE SIGNALÉTIQUE



## Section 11 : Information toxicologique

Voie(s) d'exposition potentielle(s)	Yeux. Peau. Ingestion.
Effets d'une exposition aiguë	
Toxicité orale	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.
Toxicité cutanée	DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients.
Toxicité par inhalation	>20 mg/L/4h, le calcul se basant sur les ingrédients.
Contact avec les yeux	Catégorie IV d'irritation minimale des yeux, déterminée d'après les ingrédients et des données in vitro.
Contact avec la peau	Irritation cutanée légère, catégorie IV, déterminée d'après les ingrédients et des données in vitro.
Informations sur les composants	Se reporter à la Section 3 pour la DL 50 (orale aiguë).
Effets d'une exposition chronique	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Sensibilisation	N'indique pas de sensibilisation de contact allergique potentielle, d'après des données de test épicutané par applications répétées chez les humains.
Cancérogénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
NTP	Aucun ingrédients répertorié
CIRC	Aucun ingrédients répertorié
OSHA	Aucun ingrédients répertorié
Effets sur la reproduction	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Tératogénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Mutagénicité	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.
Effets sur les organes cibles	Non censé avoir des effets chroniques sur la santé.

## Section 12 : Informations d'ordre écologique


Écotoxicité	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Conforme aux exigences de biodegradations prêts basés sur OCDE 301B.
Potentiel bioaccumulatif	Sans objet.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Évolution dans l'environnement	Aucun effet indésirable prévu.

## Section 13 : Considérations sur l'élimination

Déchets de produit	Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales.
Milieu résidentiel	Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures ou dilués dans de l'eau et éliminés dans les égouts. Compatible avec les systèmes septiques.
Milieu industriel	Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes :
Code de Californie des déchets dangereux	232
Code du Connecticut des déchets dangereux	CT04
Code du Michigan des déchets liquides	029L
Code du Vermont des déchets dangereux	VT06
Code de Washington des déchets dangereux	WT02

# FICHE SIGNALÉTIQUE



Emballages vides	<p>Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures.</p> 
------------------	--

## Section 14 : Informations sur le transport

DOT É.-U. (transport de surface)	Non réglementé.
États des É.-U. (transport de surface)	Non réglementé comme étant un produit fini. Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État.
TMD Canada (transport de surface)	Non réglementé.
IATA (transport aérien)	Non réglementé.
IMDG (transport maritime)	Non réglementé.

## Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

É.-U.	
Loi réglementant les substances toxiques (TSCA)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA).
Numéro d'enregistrement EPA	84683-3-86066
Numéro d'enregistrement État de Californie DPR	84683-3-AA-86066
Proposition 65 de l'État de Californie	Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie.
État de Californie Office des ressources de l'air (CARB)	Répond aux exigences du California Air Resource Board applicables pour les produits grand public.
Canada	
Liste intérieure des substances (LIS)	Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire au titre de la Liste intérieure des substances du Canada (LIS) ou de la Liste extérieure des substances (LES), ou sinon est en conformité avec les réglementations et exemptions de la déclaration de substance nouvelle (DSN).
Numéro d'enregistrement Santé Canada	DIN 02415011
Droit d'accès à l'information	Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires ≥ 1 % sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique.
Autre	Les parfums utilisés dans ce produit sont conformes aux directives de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie.

## Section 16 : Autres informations

Préparé par	Seventh Generation Inc.
Date de publication	28 Mai 2015
Date de révision	28 Mai 2015
Note de révision	Format révisé selon l'OSHA 2012 et le SIMDUT 2015.

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

## FICHE SIGNALÉTIQUE



---

DOT – (É.-U.) Ministère des Transports

EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis

CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie

OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration

TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses

SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Fin de la Fiche signalétique**